

**FCP de droit français
HSBC HORIZON 2025-2027**

Rapport annuel au 30 décembre 2022

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	6
Informations réglementaires	18
Certification du Commissaire aux Comptes	20
Comptes Annuels	24
Bilan Actif	25
Bilan Passif	26
Hors-Bilan	27
Comptes de Résultat	28
Annexes	29
Règles et méthodes comptables	30
Evolution de l'Actif Net	34
Compléments d'information	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	42
Inventaire	43
Informations concernant les placements et la gestion (suite)	44

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC HORIZON 2025-2027

Part A Code ISIN : FR0000978900

Fonds d'Investissement à Vocation Générale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP HSBC Horizon 2025-2027 a pour objectif d'optimiser la performance pour les investisseurs qui souhaitent retirer leur investissement en 2025, 2026 ou 2027, en diminuant le risque de perte en capital à l'approche de ces 3 années.
- Le FCP est géré activement sans référence à un indicateur de référence.
- L'allocation sur les 3 classes d'actifs (action, obligation, monétaire) est ajustée de façon à diminuer progressivement la part des produits actions au profit des produits de taux et des produits monétaires afin d'optimiser le couple rendement/risque de l'investissement au regard de la période résiduelle. Cette allocation correspond à un profil d'investissement « équilibré horizon retraite » prévu par l'article L224-3 du Code Monétaire et Financier et son arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite.
- La pondération de ces 3 classes d'actifs au sein d'HSBC Horizon 2025-2027 évolue ainsi dans le temps de manière à converger à l'échéance vers un portefeuille à très forte dominante monétaire.
 - A son lancement, le FCP est essentiellement exposé aux marchés actions.
 - A 10 ans de l'échéance prévisionnelle du FCP (soit en 2017), l'exposition aux marchés actions est inférieure ou égale à 50% de l'actif net avec un minimum d'actif à faible risque de 20%. Les actifs à faible risque, tels que définis par la réglementation applicable à compter du 1^{er} octobre 2019, sont ceux dont l'indicateur synthétique de risque et de rendement est inférieur ou égal à 3.
 - A compter de 2023 la part d'actifs à faible risque est de 70% minimum, le fonds étant majoritairement composé d'investissement monétaire, soit 50% minimum de l'actif.

Détention d'actifs à faible risque :

A compter du 01/10/19	De 2020 à 2022	A compter de 2023
20% minimum	50% minimum	70% minimum

Ce FCP couvre les dates de liquidation envisagée des droits à la retraite pour les années 2025, 2026 et 2027.

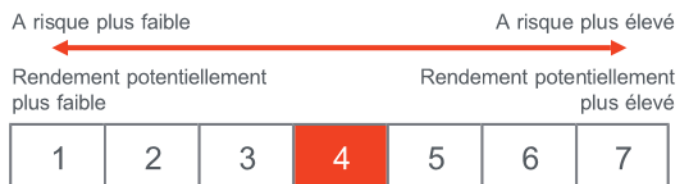
- A compter du 31 décembre 2027, le FCP fera l'objet d'une fusion, d'une dissolution ou d'une transformation, après agrément de l'AMF. Vous en serez informés préalablement.
- Les allocations du FCP reposent sur l'optimisation du couple rendement/risque et pourront être révisées comme suit :

- Au minimum une fois par an, le gérant revoit l'allocation stratégique afin d'optimiser le couple rendement/risque selon l'horizon résiduel du FCP.
- Dans un deuxième temps, le gérant investit dans des OPCVM et FIA correspondant à son allocation.
- A compter du 4 janvier 2016, le Fonds est investi indirectement en titres de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) répondant aux critères d'éligibilité du PEA PME, à savoir des entreprises employant moins de 5000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1500 millions d'euros ou un total du bilan inférieur à 2000 millions d'euros à hauteur de 4,9 % minimum de l'actif net jusqu'en 2017 inclus, puis à hauteur de 2,1% minimum de l'actif net de 2018 à 2020 inclus.
- A compter du 1^{er} octobre 2019, en application des dispositions réglementaires relatives à l'épargne retraite, ces taux ont été portés respectivement de 4,9 % à 7 % et de 2,1 % à 3 %.

Caractéristiques essentielles du Fonds d'Investissement à Vocation Générale :

- HSBC Horizon 2025-2027 est investi essentiellement en OPCVM et FIA du groupe HSBC, orientés sur les 3 classes d'actifs actions, obligations, monétaires.
- Le FCP peut s'exposer aux marchés actions via des OPC à travers les zones géographiques suivantes : Europe, Amérique du Nord, Japon, Asie-Pacifique.
- Le FCP peut aussi avoir une exposition (taux et/ou actions) aux marchés émergents de toutes zones géographiques dans la limite de 20%.
- Les sommes distribuables de la part A sont intégralement capitalisées.
- Durée minimale de placement recommandée : jusqu'en 2025. L'échéance du FCP est le 31 décembre 2027. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 11 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 11 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- Les modalités de souscriptions et de rachats sont détaillées dans le prospectus du FCP.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Le FCP est classé dans la catégorie 4.
- Cette classification correspond à une combinaison dégressive d'exposition aux marchés actions au profit des marchés de taux.
- Le profil de risque du fonds évolue en fonction de la durée de vie résiduelle du fonds.
- Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCP :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,00%
----------------	-------

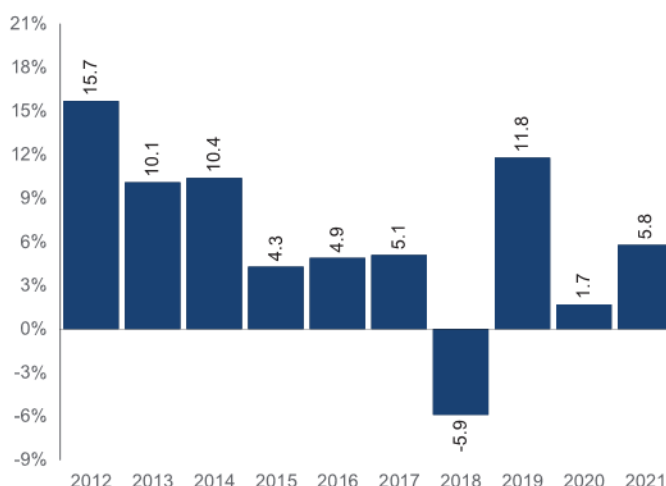
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, s'élèvent à 1,40%.
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de ce FCP.
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

■ HSBC HORIZON 2025-2027 - part A



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCP a été créé le 25 octobre 2001.
- La part A a été créée le 25 octobre 2001.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Les documents d'information du FCP, et de ses différentes catégories de parts (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- Fiscalité : La part A est une part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du FCP.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 mai 2022.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022¹, avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4)

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus² ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2022

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes³ table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis.

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2022

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023⁴ s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records⁵ (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2022

⁵ Estimations du FMI décembre 2022

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY⁷ +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).

Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY⁶+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce.

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY ⁶ +7% t/t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1^{er} juillet.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre -0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 31/12/2022

Politique de gestion

Par construction, le Fonds a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 19.9%.

En contrepartie, la part du Fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 80.1% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 4.5% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 10.3% sur le fonds HRIF SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la rentabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 2.0% de cet actif.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 3.1% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « cœur » de la partie obligataire (HRIF SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 32.4% du fonds HSBC Oblig Euro
- 9.9% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 5.5% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 5.5% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du Fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 26.4%, répartie comme suit :

- 13.3% sur le fonds HSBC Monétaire
- 13.1% sur le fonds HSBC Money Maitre

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -12.29% pour la part A et de -11.58% pour la part Z.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➤ **Le 11 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➤ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1^{er} juin 2022 dans le prospectus.

➤ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➤ **Le 1^{er} janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FIA

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FIA afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FIA au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des fonds.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Une analyse du risque de liquidité des FIA visant à s'assurer que les investissements et les fonds présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FIA, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des fonds.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FIA gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

Information sur le profil de risque actuel du FIA et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FIA est indiqué dans les DICl qui sont rattachés au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FIA

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 73.11%.
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 73.11%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND ZC	464 750,75	1 308 736,05
HSBC SRI MONEY ZC	779 743,75	296 813,56
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	176 571,89	717 418,35
HSBC MONETAIRE	633 351,33	197 072,54
HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	145 399,84	324 104,60
HGIF GL EMG MKT LOC DBT IEUR	72 124,05	342 359,93
HSBC ACTIONS EUROPE Z C	67 843,23	334 183,43
HSBC GIF-GLOBAL INFLATION LINKED PCH EUR	72 962,38	255 678,59
HSBC GIF-ASIA EX JAPN SML-ZC	103 104,90	176 019,01
EUROLAND GROWTH ZC	54 431,62	132 240,78

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



HSBC Horizon 2025-2027

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds HSBC Horizon 2025-2027,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC Horizon 2025-2027 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Digitally signed by
YOUSSEF BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF
BOUJANOUI, c=FR, o=
EY et ASSOCIES, ou=
0002 817723687, email
=youssef.boujanoui@fr.
ey.com
Date: 2023.04.28 20:29:
30 +02'00'

Youssef Boujanoui

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Comptes Annuels

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022

Portefeuille : 1091 HSBC HORIZON 2025-2027

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 177 325,80	14 236 005,97
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	11 177 325,80	14 236 005,97
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 559 837,75	13 337 006,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	617 488,05	898 999,18
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 484,91	1 933,66
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 484,91	1 933,66
COMPTES FINANCIERS	59 140,75	18 400,21
Liquidités	59 140,75	18 400,21
TOTAL DE L'ACTIF	11 237 951,46	14 256 339,84

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022

Portefeuille : 1091 HSBC HORIZON 2025-2027

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 847 389,82	13 777 001,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	439 749,58	533 937,39
Résultat de l'exercice (a,b)	-54 039,28	-60 490,28
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	11 233 100,12	14 250 448,69
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	4 851,34	5 891,15
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 851,34	5 891,15
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	11 237 951,46	14 256 339,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 1091 HSBC HORIZON 2025-2027

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022

Portefeuille : 1091 HSBC HORIZON 2025-2027

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13,03	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	13,03	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	470,72	345,97
Autres charges financières		
TOTAL (2)	470,72	345,97
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-457,69	-345,97
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	55 286,45	60 893,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-55 744,14	-61 239,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 704,86	749,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-54 039,28	-60 490,28

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010213991 - Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z : Taux de frais maximum de 0.20% TTC

FR0000978900 - Part HSBC HORIZON 2025-2027 A : Taux de frais maximum de 1% TTC

Les frais cumulés directs (frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la société de gestion) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvements ne dépasseront pas 1% maximum de l'actif net pour la part A et 0.20% maximum de l'actif net pour la part Z.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022

Portefeuille : 1091 HSBC HORIZON 2025-2027

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 250 448,69	12 817 107,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 258 216,22	1 906 964,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 721 015,99	-1 295 594,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	507 762,56	527 177,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-82 658,94	-1 673,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change	27 326,31	33 624,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 951 234,59	324 082,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	46 645,75	1 997 880,34
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 997 880,34	-1 673 797,94
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-55 744,14	-61 239,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	11 233 100,12	14 250 448,69

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							59 140,75	0,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	59 140,75	0,53								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	1 484,91
TOTAL DES CRÉANCES		1 484,91
DETTES		
	Frais de gestion fixe	4 851,34
TOTAL DES DETTES		4 851,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-3 366,43

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A		
Parts souscrites durant l'exercice	937,03100	272 151,50
Parts rachetées durant l'exercice	-2 035,45000	-584 602,63
Solde net des souscriptions/rachats	-1 098,41900	-312 451,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 775,95800	
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z		
Parts souscrites durant l'exercice	1 810,28500	1 986 064,72
Parts rachetées durant l'exercice	-2 780,29100	-3 136 413,36
Solde net des souscriptions/rachats	-970,00600	-1 150 348,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 564,49400	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

	En montant
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	53 572,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Rétrocessions des frais de gestion	3 086,55
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 180,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Rétrocessions des frais de gestion	3 379,66

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			11 177 325,80
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	220 108,32
	LU0551371700	HGIF GL EMG MKT LOC DBT IEUR	617 488,05
	FR0013075991	HSBC ACTIONS EUROPE Z C	506 574,81
	LU0164880972	HSBC GIF-ASIA EX JAPN SML-ZC	346 593,41
	LU1260751117	HSBC GIF-GLOBAL INFLATION LINKED PCH EUR	613 653,34
	LU0165093617	HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z.C.	1 115 058,38
	FR0007486634	HSBC MONETAIRE	1 493 952,00
	FR0013015542	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND ZC	3 636 444,83
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	1 157 305,26
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	1 470 147,40
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			11 177 325,80

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-54 039,28	-60 490,28
Total	-54 039,28	-60 490,28

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-49 149,45	-55 030,05
Total	-49 149,45	-55 030,05

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-4 889,83	-5 460,23
Total	-4 889,83	-5 460,23

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	439 749,58	533 937,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	439 749,58	533 937,39

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	210 477,72	242 244,12
Total	210 477,72	242 244,12

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	229 271,86	291 693,27
Total	229 271,86	291 693,27

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	9 553 672,16	11 487 672,45	12 817 107,32	14 250 448,69	11 233 100,12
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A en EUR					
Actif net	5 972 520,26	6 481 384,16	6 454 371,41	6 451 095,80	5 360 795,46
Nombre de titres	23 252,68600	22 573,99200	22 098,24900	20 874,37700	19 775,95800
Valeur liquidative unitaire	256,85	287,11	292,07	309,04	271,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,70	5,59	5,32	11,60	10,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,75	-3,44	-2,38	-2,63	-2,48
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z en EUR					
Actif net	3 581 151,90	5 006 288,29	6 362 735,91	7 799 352,89	5 872 304,66
Nombre de titres	3 712,29000	4 587,53200	5 685,85800	6 534,50000	5 564,49400
Valeur liquidative unitaire	964,67	1 091,28	1 119,04	1 193,56	1 055,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,88	21,13	20,35	44,63	41,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,46	-0,51	-0,63	-0,83	-0,87

FCP HSBC HORIZON 2025-2027

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC ACTIONS EUROPE Z C	EUR	386,781	506 574,81	4,51
HSBC MONETAIRE	EUR	492	1 493 952,00	13,30
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EURO BOND ZC	EUR	4 062,386	3 636 444,83	32,38
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	629,302	1 157 305,26	10,30
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	1 078,171	1 470 147,40	13,09
TOTAL FRANCE			8 264 424,30	73,58
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	13 401,627	220 108,32	1,96
HSBC GIF-ASIA EX JAPN SML-ZC	EUR	5 324,588	346 593,41	3,08
HSBC GIF-GLOBAL INFLATION LINKED PCH EUR	EUR	62 675,247	613 653,34	5,46
HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	EUR	21 792,104	1 115 058,38	9,93
TOTAL LUXEMBOURG			2 295 413,45	20,43
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 559 837,75	94,01
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
LUXEMBOURG				
HGIF GL EMG MKT LOC DBT IEUR	EUR	57 132,499	617 488,05	5,49
TOTAL LUXEMBOURG			617 488,05	5,49
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			617 488,05	5,49
TOTAL Organismes de placement collectif			11 177 325,80	99,50
Créances			1 484,91	0,02
Dettes			-4 851,34	-0,05
Comptes financiers			59 140,75	0,53
Actif net			11 233 100,12	100,00
Part HSBC HORIZON 2025-2027 Z	EUR	5 564,49400	1 055,31	
Part HSBC HORIZON 2025-2027 A	EUR	19 775,95800	271,07	

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC HORIZON 2025-2027

Part Z Code ISIN : FR0010213991

Fonds d'Investissement à Vocation Générale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP HSBC Horizon 2025-2027 a pour objectif d'optimiser la performance pour les investisseurs qui souhaitent retirer leur investissement en 2025, 2026 ou 2027, en diminuant le risque de perte en capital à l'approche de ces 3 années.
- Le FCP est géré activement sans référence à un indicateur de référence.
- L'allocation sur les 3 classes d'actifs (action, obligation, monétaire) est ajustée de façon à diminuer progressivement la part des produits actions au profit des produits de taux et des produits monétaires afin d'optimiser le couple rendement/risque de l'investissement au regard de la période résiduelle. Cette allocation correspond à un profil d'investissement « équilibré horizon retraite » prévu par l'article L224-3 du Code Monétaire et Financier et son arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite.
- La pondération de ces 3 classes d'actifs au sein d'HSBC Horizon 2025-2027 évolue ainsi dans le temps de manière à converger à l'échéance vers un portefeuille à très forte dominante monétaire.
 - A son lancement, le FCP est essentiellement exposé aux marchés actions.
 - A 10 ans de l'échéance prévisionnelle du FCP (soit en 2017), l'exposition aux marchés actions est inférieure ou égale à 50% de l'actif net avec un minimum d'actif à faible risque de 20%. Les actifs à faible risque, tels que définis par la réglementation applicable à compter du 1^{er} octobre 2019, sont ceux dont l'indicateur synthétique de risque et de rendement est inférieur ou égal à 3.
 - A compter de 2023 la part d'actifs à faible risque est de 70% minimum, le fonds étant majoritairement composé d'investissement monétaire, soit 50% minimum de l'actif.

Détention d'actifs à faible risque :

A compter du 01/10/19	De 2020 à 2022	A compter de 2023
20% minimum	50% minimum	70% minimum

Ce FCP couvre les dates de liquidation envisagée des droits à la retraite pour les années 2025, 2026 et 2027.

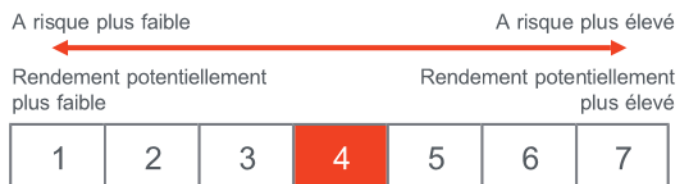
- A compter du 31 décembre 2027, le FCP fera l'objet d'une fusion, d'une dissolution ou d'une transformation, après agrément de l'AMF. Vous en serez informés préalablement.
- Les allocations du FCP reposent sur l'optimisation du couple rendement/risque et pourront être révisées comme suit :

- Au minimum une fois par an, le gérant revoit l'allocation stratégique afin d'optimiser le couple rendement/risque selon l'horizon résiduel du FCP.
- Dans un deuxième temps, le gérant investit dans des OPCVM et FIA correspondant à son allocation.
- A compter du 4 janvier 2016, le Fonds est investi indirectement en titres de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) répondant aux critères d'éligibilité du PEA PME, à savoir des entreprises employant moins de 5000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1500 millions d'euros ou un total du bilan inférieur à 2000 millions d'euros à hauteur de 4,9 % minimum de l'actif net jusqu'en 2017 inclus, puis à hauteur de 2,1% minimum de l'actif net de 2018 à 2020 inclus.
- A compter du 1^{er} octobre 2019, en application des dispositions réglementaires relatives à l'épargne retraite, ces taux ont été portés respectivement de 4,9 % à 7 % et de 2,1 % à 3 %.

Caractéristiques essentielles du Fonds d'Investissement à Vocation Générale :

- HSBC Horizon 2025-2027 est investi essentiellement en OPCVM et FIA du groupe HSBC, orientés sur les 3 classes d'actifs actions, obligations, monétaires.
- Le FCP peut s'exposer aux marchés actions via des OPC à travers les zones géographiques suivantes : Europe, Amérique du Nord, Japon, Asie-Pacifique.
- Le FCP peut aussi avoir une exposition (taux et/ou actions) aux marchés émergents de toutes zones géographiques dans la limite de 20%.
- Les sommes distribuables de la part Z sont intégralement capitalisées.
- Durée minimale de placement recommandée : jusqu'en 2025. L'échéance du FCP est le 31 décembre 2027. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 11 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 11 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- Les modalités de souscriptions et de rachats sont détaillées dans le prospectus du FCP.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Le FCP est classé dans la catégorie 4.
- Cette classification correspond à une combinaison dégressive d'exposition aux marchés actions au profit des marchés de taux.
- Le profil de risque du fonds évolue en fonction de la durée de vie résiduelle du fonds.
- Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCP :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	6,00%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,20%
----------------	-------

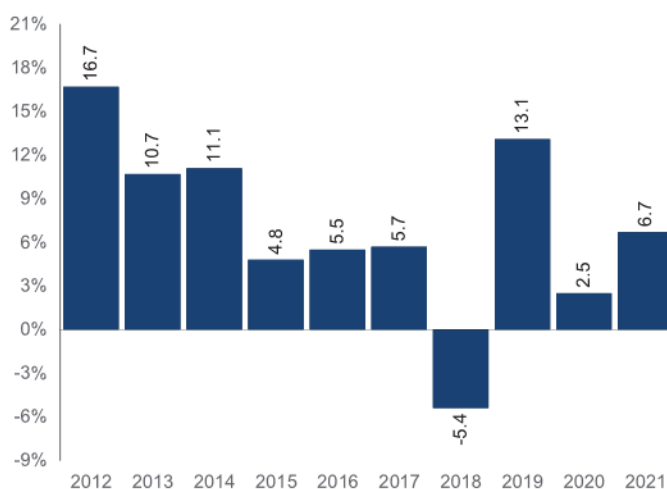
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

- Les OPC et mandats gérés par une entité du groupe HSBC sont exonérés de commissions de souscription.
- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de ce FCP.
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

■ HSBC HORIZON 2025-2027 - part Z



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCP a été créé le 25 octobre 2001.
- La part Z a été créée le 8 juillet 2005.
- La part Z (antérieurement dénommée I) a été activée le 20 juin 2007.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Les documents d'information du FCP, et de ses différentes catégories de parts (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- Fiscalité : La part Z est une part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du FCP.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 mai 2022.